

Les Menues Pensées de François Bonivard prieur de Saint-Victor

Autor(en): **Wiblé, Robert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève**

Band (Jahr): **11 (1956-1959)**

Heft 1

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1002575>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES MENUES PENSÉES DE FRANÇOIS BONIVARD
PRIEUR DE SAINT-VICTOR

par

Robert WIBLÉ

On connaît Bonivard, prosateur alerte et gaillard, auteur des célèbres *Chroniques de Genève*, et de maint traité savoureux, érudit ou polémique; on connaît sa vie aventureuse, le long et triste intermède de sa captivité « chillionnique », comme il la qualifie lui-même, mais qu'en est-il de ses poésies? Pour les apprécier, on en était réduit jusqu'à maintenant aux échantillons dont il a émaillé ses propres œuvres de prose, et à quelques rondeaux publiés par Ph. Plan dans le tome XVII des M.D.G.; le peu de valeur littéraire de ces divers morceaux avait engagé divers critiques, Marc Monnier, Philippe Godet, Virgile Rossel, dans les ouvrages qu'ils ont consacrés à la littérature romande, à porter un jugement sévère sur le talent poétique de Bonivard; et l'on ne peut que les approuver si l'on se fonde uniquement sur les textes peu nombreux qu'ils ont pu apprécier en leur temps. Mais il existe d'autres poésies encore inédites que nous nous proposons de faire connaître ici et qui nous paraissent capables de relever le prestige poétique de leur auteur.

Bonivard, en effet, se croyait poète. Ne prétend-il pas avoir obtenu, jeune encore et dans des circonstances restées mystérieuses, le titre de *poeta laureatus*? Suivant la mode de son siècle, il avait la manie, la passion de rimer, à propos de tout et de rien. Même ses œuvres encore inédites, comme le *Floridorum Liber* ou la *Traduction de la Chronique de Stumpf*, fourmillent de distiques, de quatrains, de sizains; il semble que Bonivard

éprouvait un besoin impérieux de mettre en vers tout ce qui lui passait par la tête, non seulement en français, en « gauloys », comme il disait, mais en latin, sa seconde langue maternelle, ainsi qu'il convient à un humaniste¹. Ses contemporains aussi le tenaient pour poète, sinon Marot se serait-il tellement plu en sa compagnie ? Les registres du Conseil ne mentionnent-ils pas, à la date du 11 juillet 1543, une « Balade à la louange de Genève, tant sur l'ancienne que nouvelle devise », ballade qui n'a pas encore été retrouvée ? De son côté, Froment, son secrétaire, écrit, dans les *Actes et Gestes merveilleux*, que, durant sa captivité, Bonivard « composa beaucoup de Menues Pensées et ballades, tant en latin qu'en françoys, ainsy quil est accoustumé de faire ».

Ces Menues Pensées semblent avoir été son œuvre favorite, car il en cite constamment des extraits en employant des formules que ses lecteurs connaissent bien. Par exemple, dans les *Chroniques*, terminées vers 1551, il écrit, à propos du supplice de Navis et Blanchet : « come iay aultres fois dict au livre de mes Menues Pensées » ; dans *l'Advis et Devis de Mençonge*, de 1564, après avoir traduit librement un passage de l'Art poétique d'Horace, il termine en disant : « Nous y havons adiouxité des aultres en nouz Menues Pensées. » Bref, on trouve plus de trente citations de ces Menues Pensées dans les œuvres publiées, sans parler des autres.

Grâce aux poèmes que renferme un certain manuscrit inédit de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève, nous nous proposons ici de faire mieux connaître et juger le talent poétique de Bonivard ; nous traiterons aussi le problème que pose la transmission de ces Menues Pensées jusqu'à nos jours. On nous permettra de commencer par là.

Il est hors de doute qu'il a existé un manuscrit autographe des Menues Pensées ; Bonivard a dû l'écrire avant 1550, puisqu'il en parle dans des ouvrages postérieurs et qu'il s'y réfère. Qu'a pu devenir ce manuscrit ? A la mort de l'écrivain, survenue en automne 1570, la Seigneurie est entrée en possession de ses

¹ Les *Annales du Collège de Genève*, 1957, ont publié un poème latin inédit et anonyme composé à l'occasion du 70^{me} anniversaire de Bonivard (B.P.U., Ms. fr. 375).

papiers, et c'est grâce à cela que notre Bibliothèque les possède encore. On trouve d'ailleurs, dans divers catalogues de la B.P.U., mention de ces Menues Pensées. Par exemple, le catalogue manuscrit de Senebier porte : « *Menues Pensées sur divers sujets* », et le même érudit écrit, dans son *Histoire littéraire de Genève* (1786), qu'il connaît de Bonivard « *Deux recueils poétiques manuscrits sur divers sujets, et des Menues Pensées* ». Même si Senebier ne travaillait pas avec la rigueur et l'exactitude d'un bibliothécaire de notre temps, on peut cependant le croire quand il affirme qu'il existait à son époque un manuscrit de Bonivard, portant le n° 168 et contenant les ouvrages suivants : *Traité de Noblesse, de l'Amartigénée, divers Advis et Devis et des Poésies sur divers sujets*. Par des voies inconnues et mystérieuses, le manuscrit que signale Senebier a disparu des rayons de la Bibliothèque publique pour passer aux Archives d'Etat, où il figure sous le n° 4. Ce transfert s'est produit sans doute au moment de l'occupation française; par malheur les derniers feuillets ont disparu au cours du voyage ou lorsque le manuscrit fut relié, vers 1860. Cette perte est regrettable, car ces feuillets, très probablement, renfermaient le texte authentique et premier des Menues Pensées. On peut se demander s'il n'existe pas encore dans quelque collection privée !

Par bonheur, nous en possédons une copie, semble-t-il, grâce à cette habitude particulière à Bonivard de se copier et de se recopier sans cesse. Elle se trouve, cette copie, dans le Manuscrit français 71a de la Bibliothèque de Genève, lequel est autographe et d'une authenticité indiscutable. Jetons donc un coup d'œil sur l'histoire et le contenu de ce manuscrit inédit. Il est déjà mentionné dans le Catalogue de 1620, selon les renseignements communiqués par M. B. Gagnebin, et sous le titre : *Recueil des Papes de Rome, des Conciles anciens et N(ouveaux) avec ses poèmes*. Le catalogue de 1695 porte : *Ms. contenant la vie de quelques papes, un traité des hérétiques, de quelques conciles, diverses pièces satiriques ou vaudevilles de son tems*; dans le manuscrit de son catalogue Senebier, le mentionne à son tour sous ce titre : *Miscellanées ecclésiastiques*, et il ajoute : « On trouve à la fin un recueil de poésies composé d'épithames entre lesquelles on remarque celles d'Amied Perrin et de

Pierre Vandel. » Ces dernières indications authentifient sans doute possible le manuscrit en question.

Ce vénérable volume se présente sous la forme d'un gros in-quarto avec reliure d'époque et porte sur le feuillet de garde une mention autographe intéressante : *Bonivardi sum emptus Genevae a Johanne Rubito anno 1566, decembris septimo*. Qui est ce Jean Rubit à qui Bonivard a acheté ce volume, le 7 décembre 1566 ? Le vendeur pourrait bien être Jean Rubit, ou Ribit, originaire de Thorens-en-Genevois, professeur de grec, de morale, d'hébreu et de théologie à Lausanne de 1541 à 1559, auteur d'une édition de Lucien parue à Bâle en 1545, auteur aussi, selon la Bibliothèque Universelle de Gesner, de traductions latines de Xénophon : *Symposium, de Vectigalibus, Hipparchus*. Jean Rubit fut aussi maître de la première classe au Collège de Genève, en 1560 et 1561, année où il fut reçu bourgeois gratuitement. Il quitta peu après Genève pour s'en aller comme pasteur à Orléans. La Bibliothèque Nationale à Paris possède un recueil de brouillons de lettres adressées par lui à ses amis ; l'un d'eux, signalé et cité par J.-J. Chaponnière, porte cette subscription : *Clarissimo et eruditissimo viro Domino F. Bonivardo, S. Victoris domino reverentissimo*. D'après les allusions que contient ce brouillon, il est d'avant 1551. Les deux humanistes se connaissaient donc de longue date et Bonivard a pu acheter ce volume encore vierge au moment où Jean Ribit liquida ses biens, à son départ de Genève.

Quoi qu'il en soit, on lit au folio 323 :

*Les Menues Pensées de M. françoys Bonivard,
Seigneur de Saint Victor*

Voilà donc un manuscrit de ces fameuses Menues Pensées si souvent citées par leur propre auteur. Elles n'ont été étudiées, jusqu'à nos jours, que par le savant Th. Dufour, qui en a transcrit quelques-unes dans ses papiers déposés aux Archives d'Etat, et par J.-E. Berghoff, ce jeune érudit allemand à qui nous devons un bel ouvrage sur Bonivard ; il en avait même préparé un choix en vue de le publier, mais a disparu pendant la

première guerre mondiale, et son manuscrit n'a pas été retrouvé. C'est donc ici, pour la première fois, que ces poèmes, ou quelques-uns d'entre eux et des meilleurs, voient le jour.

On s'étonnera peut-être que nous ne livrions pas à la curiosité du public la totalité des quelque cent trente poésies de notre manuscrit; plusieurs érudits, sans doute, auraient été heureux d'en posséder le texte intégral. Mais si nous nous sommes résolu à publier ici un choix seulement, c'est que l'intérêt de bien des pièces est trop mince pour justifier les frais qu'entraînerait l'impression de près de 800 vers; nous nous sommes conformé à l'avis de personnes compétentes, mais nos copies seront déposées à la Bibliothèque de Genève où chacun pourra en prendre connaissance et les collationner avec l'original.

Avant de passer à l'examen des poésies elles-mêmes, qu'il nous soit permis de discuter un point de chronologie. On sait que Bonivard parle de son recueil des Menues Pensées avant 1551 déjà. Or le volume sur lequel il a transcrit ses poésies n'a été acheté qu'en 1566, un poème est même daté du 18 février 1567. Nous ne sommes donc pas en présence des Pensées dont Bonivard parle à mainte reprise. Mais nous pouvons nous demander si nous n'aurions pas affaire à une copie, étant donné surtout les habitudes de notre auteur. Or nous savons qu'il cite souvent ses Pensées, exactement trente-six fois dans les œuvres publiées; de ces poèmes cités, nous ne retrouvons que onze dans le ms. fr. 71a. Que conclure de cette constatation, sinon que le texte que nous possédons est en partie une copie du texte primitif, mais qu'il renferme d'autres poèmes, de date plus récente pour la plupart? Ajoutons que le manuscrit est manifestement inachevé, les dernières poésies sont tracées d'une main défaillante et montrent l'ultime effort du vieillard près de sa fin.

Le volume contient environ cent trente pièces, certaines figurant sous plusieurs versions. La plupart sont en français, en « gauloys », une en grec, quelques-unes en allemand; n'oublions pas que Bonivard fit une partie de ses études à Fribourg-en-Brigau, vécut à Berne et que sa première femme fut une authentique Bernoise. Certaines épitaphes sont en latin, en particulier celle d'Erasmus (que Bonivard prononçait « Erame »). Cinq sont en patois savoyard; en voici un échantillon :

M. P. DU DUC DE SAVOIE QUI VOLOI QUUN RICULA LA CHEMINA ¹

Monsignou le duc se charfent
 Upré dun fua touet ardent
 Disit à sun mestre dhosta
 Que rricula la chimina.
 Mais luy se monstran plit scavant
 Rricula seulament lit banc...

Nous possédons dans d'autres manuscrits d'assez nombreux vers latins de Bonivard; citons en exemple la poésie suivante :

EPITAPHE D'ERASME ; LATINE

*Haec quod petra loquax sit, non mirare, viator,
 Pulmo nam vivit principis eloquii.
 Apposite docuit mortales vivus Erasmus
 Mortuus hos demum saxa simulque loqui.
 Sed si mortuus est cuius vel saxa presumant
 In terris nomen, spiritus astra colit.*

Le plus grand nombre des pièces contenues dans le Ms. fr. 71a appartiennent aux petits genres si en honneur au début du XVI^e siècle : distiques, quatrains, sizains, huitains, dizains, etc. Voici par exemple un quatrain satirique sur le médecin François Chappuis, personnage que nous retrouverons plus bas.

DE MAISTRE ANTITUS MÉDECIN

Maistre Antithus de ses malades cure
 Les gibessierz, mais des corpz il nha cure;
 Ains quant il ha les gibessierz curez,
 Laisse des corpz mortz la cure aux curez.

L'allusion à Maistre Antitus nous renvoie au chapitre XI du Pantagruel : « ... alors que lon passa licencié Maistre Antitus des Crossonniers, en toute lourderie, comme disent les canonistes : *Beati lourdes, quia ipsi trebuchaverunt.* » Les réminiscences rabelaisiennes ne manquent d'ailleurs pas dans l'œuvre de Bonivard.

¹ Nous respectons, dans nos transcriptions, l'orthographe originale; pour la commodité de la lecture, nous avons seulement ajouté des accents, quelques virgules, distingué le v du u.

On trouve aussi des poèmes de formes plus rares, tels que le quintil et le septain.

M. P. DE VÉNUS

Vénus, quant viendrez en ma cour,
Demeurés en la basse court
De mon palays. Car ie réserve
Le donion à dame Minerve,
Et à vous le desfendz tout court.

M. P. AUX DAMES AU TALON COURT

Toi qui has femme au talon court,
Ne tacobinctes toy, ny ta femme
Descholier, ni mignon de court,
Iaçoit ce quil die quil tame.
Car il ne tame par mon ame
Fors pour, avec toy, destalon
Servir ta femme au court talon.

Enfin, pour clore ce premier coup d'œil d'ensemble, disons que le manuscrit renferme une satire assez longue sur les *Vieilz et nouveaux Evesques*, quelques chansons et hymnes, et une *Lamentation chillionnique* dont nous reparlerons.

Les Menues Pensées se présentent sans ordre, sauf exception; il semble que Bonivard les a composées ou transcrites au hasard des circonstances, sous l'impression du moment, à la suite d'une visite ou d'une scène conjugale. Toutes sont autographes, sauf deux ou trois dont nous n'avons pas pu identifier l'écriture.

Pour la clarté de l'exposé, nous nous proposons d'étudier ces poèmes en les groupant, selon leur sujet, en quatre catégories : sentences morales; épitaphes; épigrammes et pièces satiriques diverses; poésies sur des thèmes personnels. Nous laisserons de côté quelques poésies mythologiques sans intérêt, ainsi que plusieurs autres d'un goût douteux, quoique bien conforme aux habitudes du temps.

Commençons par les Sentences Morales, semblables à celles que l'on rencontre dans les œuvres déjà publiées et qui faisaient dire à Marc Monnier, dans *Genève et ses poètes* : « Ses vers français sont embarrassés, contournés, et notre auteur qui marche en prose avec tant d'aisance et de simplicité, devient lourd et

précieux quant il veut danser avec les Muses; le vers n'est pour lui qu'un moule à sentences. » Ce jugement est exact en ce qui concerne les sentences morales, inférieures aux quatrains de Pibrac ou de Guillaume de la Perrière. En voici cependant quelques échantillons :

Veux-tu qu'en deux motz je te die
Ce quenseigne philosophie :
Cest à cognoistre vérité
Et à user de charité.

Il nest rien certes plus certain
Que Dieu est, ny plus incertain
Quel il est, ni ce quil veut faire,
Car il est un grand secrétaire.

M. P. DU COURS DU TEMPS

Lheure, le iour, sepmaine ou moys qui tournent
Devant la cour de la mort nous adiournent
Et (que pys est) loy naturelle ordonne
Que comparoistre il y faut en persone.

Comme on le voit, Bonivard, sur un sujet macabre, ne peut retenir un trait.

Et pour en finir avec l'examen des sentences morales, ou plus ou moins telles, voici encore un dizain mettant en scène Jean Bourgeois, prédicateur franciscain très populaire, mort à Lyon en 1494, et auquel Rabelais fait plus d'une fois allusion :

M. P. DE L'ASNE DE FRERE JOHAN BOURGEOIS

Pour Dieu ni pour sa sainte croix
Lasne de frère Iohan Bourgeois
Ne se voulut oncques lever
Du borbier, et deust il crever.
Mais un mulletier à grandz coupz
Quil luy donna sus teste, et dos,
Le fit lever de par le diable,
Quest un exemple fort notable
Pour ceux qui iamais ne consentent
Au bien iusques le mal ilz sentent.

Passons aux Epitaphes, qui, au nombre d'une trentaine, ont plus de valeur et d'originalité. Ce genre, renouvelé de l'Anthologie, était fort à la mode au temps de Bonivard; ni

les exemples ni les modèles ne lui manquaient. Dans les épitaphes du prieur de Saint-Victor, nous rencontrons les grandes figures de l'époque comme des personnalités genevoises plus modestes : Charles le Téméraire, le comte Jean II de Nevers, Henri VIII, Maximilien et Charles-Quint, François I^{er}, Henri II, François II, des papes, des cardinaux, des évêques, le duc Charles III, l'avoyer Jean d'Erlach, Poltrot de Méré et sa victime, Marot, Ami Perrin, le Magnifique Maigret. La plupart des épitaphes sont d'une ironie mordante, d'autres, plus rarement, élogieuses ou familières.

Voici celle du comte de Nevers, Jean II de Bourgogne, qui fut accusé de sorcellerie devant le Chapitre de la Toison d'Or :

Dans ce tumbeau git à l'envers
Lenragé conte de Nevers,
Médiocre en principauté,
Mais fol en toute extrémité.

En 1547 mourait Henri VIII :

Si le Roy des Angloyz dessoutz terre autant dames
Havoit come il havoit eu, sus elle, de femmes,
Riche dames seroit tout l'Infernal Palai,
Et Pluto des Enferz le seigneur à iamais.

Charles, le connétable de Bourbon, contribua à la victoire de Pavie et à la capture de François I^{er}, mais périt le 6 mai 1527 en prenant à la fois et Rome et le pape Clément VII; son sort inspira à Bonivard le huitain suivant :

Victoire ou mort, Bourbon havoit pour sa devise,
Mais cela nestoit fors en terme disiunctif.
Maintenant il est mort suivant son entreprise
Et terme disiunctif ha rendu coniunctif.
Ce bon prince, hélas, et vaillant capiteine,
Après ce quil eut pris, non sans danger et paine,
Vivant de France un roy, et en mourant un pape,
Fut luy mesme aussy pris par Mort qui tout attrape.

Les rois de France, contemporains de Bonivard, ne sont point absents de la collection d'épitaphes; en voici comme preuve un poème postérieur à 1560 :

EPITAPHE DU ROY HENRY DE FRANCE
ET DE FRANÇOIS SON FILS

Mort ha mis dedans ce cercueil
Henry, luy frappant premier loeil,
Si que aveugle de corps, et dame,
Mené fut en léterne flamme
Par les diables en récompense
Des maux quil havoit faictz en France,
Faysant les gentz de bien occire
Non simplement, mais par martyre,
Et après luy son fils François,
Dame et de corps ladre et punays,
Feut puni de payne pareille,
Mais non par loeil, ains par laureille,
Si que sans ouir ni veoir goutte
Font les diables rire sans doutte
Du tourment lequel mérité
Ilz ont bien selon équité.

De la même année datent les vers suivants :

EPITAPHE DE AMIED PERRIN

A lenvers gist dans cette arche
Perrin filz dung bon paisant
Qui se vouloit faire haut monarque
Jules Caesar contrefaisant.
Ce quobtenu heut ce faisant
Sil eut paiement attendu
Car il ne seroit cy gisant
Mais en lhaut dung gibbet pendu.

On sait que Bonivard s'était déjà montré singulièrement partial à l'égard du champion malchanceux et maladroit des « Libertins », dans son traité de *l'Ancienne et Nouvelle Police de Genève*, avec un acharnement qui n'était sans doute pas entièrement désintéressé.

En 1563, Genève apprit, peut-être avec soulagement, la mort de François de Lorraine, connu surtout dans l'histoire par le massacre de Vassy, et assassiné par Poltrot de Méré. Voici son épitaphe :

De Dieu et de la vraye église
 Cy git l'ennemi duc de Guise,
 Qui emploioit touz ses cincq sentz
 A faire mourir innocentz,
 Prenant playsir à les saigner,
 Pour ses mains en leur sang baigner.
 Mais un innocent en enfer
 Lha mis par un boulet de fer.

Suit, en forme de chanson, l'építaphe de l'assassin :

Cy gist Portrot
 Qui a fait cop
 Digne qu'à iamais on le prise,
 Mettant à mort
 Dun grand effort
 L'ennemy de la vraye Eglise.
 Pource par mains
 A des humains
 Receu martyre et mort cruelle,
 Mais le bon Dieu,
 De ce haut lieu,
 Luy a donné vie éternelle.
 Pauvre Savoye,
 Que Dieu tenvoye
 Champion de telle efficace,
 Qui le tyrant
 Te martyrant
 Déloger de ce monde face.

Le « tyrant de Savoye » est ici Emmanuel-Philibert, le vainqueur de Saint-Quentin et le restaurateur du duché.

On ne sera pas surpris de rencontrer çà et là des réminiscences marotiques, comme dans l'építaphe du duc Charles II :

Icy git le plus beau pendent
 Qui iamais eust en son col hart,
 Champion, periure, faussaire,
 Trahistre, larron, et adultaire,
 Et au sourplus le meilleur home,
 Qui fust de Pary iusque à Rome.

Et les vers fameux nous reviennent en mémoire : « J'avais un jour un valet de Gascogne... »

Et puisque nous évoquons ici Clément Marot, rappelons qu'en quittant Genève, l'auteur des *Psaumes* erra quelque temps en Savoie, puis passa en Italie pour y retrouver l'armée française; il mourut au début de septembre 1544 à Turin où il fut inhumé dans l'église Saint-Jean. Cette mort prématurée provoqua une profonde émotion dans le monde des poètes; preuve en soit le grand nombre d'épithames qu'elle inspira. Comme Jodelle, Du Bellay, François Habert, et même Thomas Malingre, le bouillant pasteur d'Yverdon, Bonivard y alla aussi de son épithame adressée au magnifique Laurent Maigret et au sieur de La Brosse, ami et parent de ce dernier :

Merveille nest, Magnifique Maygret,
 Et vous aussy, ô sieur de la Brosse,
 Si toute France avec nous ha regret
 De ce que mort ha Marot mis en fosse.
 Car elle perdt par icelle destrousse
 Le droict fleuron de son pro[p]re language,
 Du los duquel prononcer tesmoignage
 Nul souffisant est, fors son propre escrit,
 Ou si dedans de quelcun le corsage
 Du ciel voloit le marothique esprit.

Comme on le voit, un certain souffle anime parfois les vers de notre auteur.

Nous allons maintenant trouver un Bonivard un peu différent dans les poèmes que nous rangeons dans la troisième catégorie des Menues Pensées : épigrammes, satires et chansons.

La *Satire des vieilz et nouveaux Evesques*, datée du 18 février 1567, nous montre un Bonivard adversaire de la stricte discipline calvinienne, ce que prouvaient déjà ses démêlés avec le Consistoire. Après avoir fait l'éloge d'Erasmus, de Luther et de Zwingli, notre auteur s'en prend à ceux qui menacent d'envoyer des chrétiens entre les mains de Maître Louis, dans lequel il faut voir, selon nous, Louis Du Molard, exécuteur des hautes œuvres.

Mais voici un tableau plus riant, celui de l'entrée à Genève du duc Charles III, monté sur une mule et accompagné de sa jeune épouse Béatrice de Portugal. On en trouvera d'ailleurs la description en prose, dans les *Chroniques*.

Par bienséance, nous ne citerons que quelques vers de ce rondeau :

Il faict bon veoir Janin Cornet
 Avecques son chapperonnet
 Et gris manteau dessus son asne,
 Et devant, avec affiquet
 De perles et doré georget,
 Sus cherrioit triumpgant sa femme.
 Il fait bon veoir.

La dame marche tout devant...
 Le bon Janin la vait suivant...
 Et le peuple crioit osane.
 Il fait bon veoir.

Il fait bon aussi savoir le surnom que le peuple avait donné au duc Charles III.

Hélas, cette belle entrée devait se terminer par un drame, le supplice de Lévrier, le 24 mars 1524, au château de Bonne, supplice qui inspira peut-être à Bonivard la poésie suivante :

M. P. DE LA VENUE DE DAME BÉATRIX
 DE PORTUGAL EN SAVOYE EN LA PERSONE DE HÉLAINE ARRIVANTE
 A TROIE, DICTE PAR CASSANDRE

Vous faictes, Troiens, feu de joye,
 Pour une vache outremarine
 Quarrive en vostre port de Troie,
 Cuydantz havoir faict riche proie,
 Pource quelle est coincte et popine.
 Mais mieux vaudroit telle rapine
 Gecter en la mer, et soudain :
 Car le basteau telle mastine
 Portant, est de vostre ruine
 Et vostre sang quand elle plain.

Il est vraisemblable que ces deux dernières Menues Pensées ont fait partie du recueil primitif et ont été composées sur le moment.

Mais voici venir les « Arctoïz », petite énigme historique :

M. P. DE LA SORTIE QUE FIRENT EN GUERRE LES ARCTOÏZ

Arctoïz sont marchéz à la guere,
 Sans ce quon les ait mandé querre.
 Come silz sont ilz monstrez brasves ?
 Ont-ilz tuez force ennemiz ?
 Non, mais bien les bourses, et caves
 Ilz ont voidé de leurs amiz.

Qui sont ces mystérieux Arctoïz où Th. Dufour proposait de lire Arboiz ? Or, dans la traduction inédite et manuscrite que Bonivard a faite de la Chronique de Stumpf, on lit : « Berne est appelée par Myconius en grec Arctopolis, la ville des Ours »¹. Il semble que notre prieur ait eu une dent contre les « Arctoïz » :

A tout prince, et roy ie conseille,
 Qui veut mener Arctoïz en guerre,
 Qu'à un chascun deux sa bouteille
 Il livre, ou son pot, et son voirre ...

D'autres épigrammes visent des bourgeois de Genève, Ami Perrin, que Bonivard surnomme le Capitaine Copponnier, parce que son père était fabricant de vaisselle de bois, un copponier, selon le glossaire de Jean Humbert; François des Procès, qui est le médecin François Chappuis, originaire de Lyon, qui eut d'interminables procès avec sa belle-mère; ou encore Jobert Damien, autre médecin, bourgeois depuis 1558.

A M. FRANÇOYS DES PROCÈS

Come sans feu la froide salamandre
 Et sans eau lharent vivre ne scait,
 Il te faudra la mort, François, attendre
 Lors que seras desnué de tout plait.

François Chappuis, que nous avons déjà rencontré sous le surnom d'Antitus, devait attendre jusqu'en 1569, où il mourut de la peste le 13 septembre; né vers 1505, il avait été reçu bourgeois le 11 juin 1536. Et voici le tour de Damien :

¹ B.P.U., Genève. Ms. fr. 138a, f. 425 r^o.

Si guérir Maistre Damien
 Ne peut malades, il les tue;
 Mais tuez sen treuvent si bien,
 Que nul diceulx len redargüe.

Nous en arrivons maintenant à la dernière catégorie des Menues Pensées : les poésies personnelles. Elles vont nous faire pénétrer plus intimément dans la vie de l'auteur et portent sur les deux grandes aventures du prieur : sa captivité chillonnique et ses tribulations conjugales. Commençons par les secondes. Une Menue Pensée est certainement un écho du drame de ses derniers jours, quand sa quatrième femme fut exécutée pour adultère.

M. P. QUE FUT PAR MOY MAL OBSERVÉ

Tu quiconque has femme belle
 Ne tien bel valet auprès dele,
 Si ne veux quil soit son mignon,
 Et de vallet ton compaignon.

Après la disparition tragique de Catherine de Courtarone, le vieillard semble résigné à renoncer au mariage :

M. P. DICT A DIEU A VÉNUS ET AMOR

Elle mha bien laissé, Vénus,
 Despuys quhay eu cheveux chenuz.
 Elle me fuit, ie ne la suys.
 Car si insensé ie ne suis
 Dentreprendre garder vouloir
 Après la perte de pouvoir.

Bonivard, confiné par la goutte dans la maison de la Juiverie, trompé par sa femme, volé par son valet, se souvient de Marot, disparu depuis plus de vingt ans, et écrit :

Mais quel remède y ha il ? A la pince
 Subiect ie suis, et si ne suis pas prince.

Comme bien l'on pense, le triste intermède chillonnique se retrouve dans notre recueil. Un grand poète a fait de Bonivard un champion de la liberté politique ; mais lui voyait la chose tout autrement, comme une affaire privée, un conflit avec le duc

Charles à qui il voua une haine immortelle, et qu'il surnomme quelque part : *Princeps Pharius, animae cabottinae*. La violation de son sauf-conduit devient chez lui une idée fixe, et sa libération revêt à ses yeux l'importance de la sortie d'Égypte pour les Israélites.

Qu'on nous permette sur ce sujet de plus amples et ultimes citations.

Bonivard se compare d'abord à Tristan, enfermé dans les geôles du roi Marc.

Marc, iadis roy de Cornouaille,
Print Tristan, non pas par bataille,
Le meschant, mais par trahyson,
Qui escrivit en la prison
Ces lamentables épigrammes,
Telz que voiez, seigneurz et dames.

Cette introduction est suivie d'un long poème de douze strophes bien construites, où Bonivard vomit des imprécations contre son ennemi et implore sur le traître le châtement divin :

Je te requier du tyran iugement,
Qui me détient, attendu mesmement
Quil mha pris seulement
Et réduit à sa lesse
Pour mestre simplement
Fié de sa promesse.

Puisse la punition du Ciel s'abattre sur le traître, comme sur le pharaon d'Égypte ! C'est le souhait qu'exprime cette chanson :

HYMNE DE LA DÉLIVRANCE DE LA TYRANNIE DU DUC DE SAVOIE,
CONFORME A CELLUY DES ENFANTZ DISRAEL SORTANTZ HORS DÉGYPTE,
SUS LE CHANT : EN UN IOLI IARDINET

Mes frères et mes amiz,
Chantons touz à Dieu cantique,
Lequel dehors nous ha miz
Du servage tyrannique,
Où estions soubz linique
Et desloial Pharaon.
Louons doncques de Dieu le nom.

Il ha faict par devant nous
 Soy ouvrir la vermeille,
 Si que lhavons passée touz
 A pied sec, quest merveille,
 Et plongé luy, la pareille
 Voulant faire delle, à fond.
 Louons doncques le divin nom.

Le cheval, et chevalier,
 Cherriot, et hastellage,
 Il ha faict en mer noier,
 Roy, et royal esquipage,
 Sans souffrir que le message
 En portast en sa mayson.
 Louons doncques le divin nom.

Bien es païé, endurecy
 Pharaon, de ton mérite
 Quhavoir nhas voulu mercy
 De la gent israellite.
 Plus ne verras ton Egypte,
 Negypte toy, roy félon.
 Louons doncques le divin nom.

Puis le prisonnier se compare à une innocente brebis, victime des loups ravissants; il fait son mea culpa, implore la clémence divine et supplie Dieu de changer les dispositions du duc :

Fay au tyran qui par iniquité
 Cy me détient, cognoistre vérité
 Et user déquité.

Et l'ensemble poétique se termine par un cantique d'actions de grâces :

Alors, estant destrappé de ses laz
 Je chanterai, non plus en ton dhélas,
 Mais par ioyeux soulas,
 En ton nom un cantique,
 Me suivant pas à pas
 Ton peuple domestique.

HYMNE APRES LA DELIVRANCE

Chante donc cantique,
 Peuple domestique...
 Faisons en couleur
 Verz de rhétorique,

Leur donnant chaleur,
Esprit et vigueur
Par son de musique.

LOUANGE

Louange soit au Créateur,
Qui des mains du trahistre et impie,
Ha délivré son serviteur.
Chantons le luy de bouche et cœur,
Frères et amiz, ie vous prie.
Louange soit au Créateur.

Nous arrêterons les citations sur ce morceau qui ne manque pas d'une certaine ampleur, et, pour conclure cette étude, nous chercherons quel intérêt peuvent offrir ces Menues Pensées, ce qu'elles nous apprennent sur Bonivard et sur son époque.

Du point de vue strictement littéraire, la valeur de ces poèmes, avouons-le, est plutôt mince. Dans la surabondante production poétique du XVI^e siècle, la place de Bonivard est des plus modestes. Toutefois notre auteur a de la finesse, le sens de l'ironie et du trait, d'ingénieux rapprochements de mots. Il rappelle, toutes proportions gardées, Marot, le Marot des Epigrammes, du Cimetière, des Epitaphes, œuvres que notre prieur a sûrement connues. Bonivard nous apparaît comme une sorte de Marot savoyard de naissance et genevois d'adoption.

Cependant l'intérêt des Menues Pensées consiste surtout dans ce qu'elles nous apprennent sur la Genève du temps et sur leur auteur lui-même. De Genève d'abord, elles nous présentent le double visage bien connu : d'une part l'esprit frondeur, le goût de la critique, une certaine ardeur dans les sentiments, bref une mentalité qui fleurira plus tard dans le « Caveau »; mais, d'un autre côté, les poèmes de Bonivard sont animés de cette largeur de vue dont nous sommes fiers; au-delà des murailles grises, son regard se promène sur l'Europe, sur la vie internationale, si nous osons user de ce terme anachronique. Dans les Menues Pensées, défilent les chefs de file de la vie contemporaine : papes, empereurs, rois, princes, érudits et poètes. Bonivard nous apparaît donc comme un des premiers représentants de cette société ouverte sur la vie du monde, et cela avant que le Refuge l'ait marquée de son sceau.

Mais aussi, grâce aux Menues Pensées, la figure de Bonivard se dessine plus nettement à nos yeux. Grand seigneur, érudit et homme de lettres, confiné à Genève par son adhésion à la Réforme, retenu dans l'austère cité par la pension qu'il y reçoit, Bonivard se sent à l'étroit dans ce monde de boutiquiers et de prédicants roturiers. Issu de la haute noblesse, il garde comme la nostalgie du grand monde; plus que savoyard ou genevois, il est européen par ses relations, son érudition, lui qui possède le latin, le grec, l'italien, l'allemand. Cette vue ouverte sur son époque et les problèmes qui l'agitaient lui donne une indépendance de jugement et un franc-parler dignes d'admiration. Nous connaissons l'historien, le polémiste, l'humaniste, le croyant; mais les Menues Pensées nous font mieux connaître l'homme lui-même, avec son amour de la justice, ses indignations, mais aussi sa philosophie aimablement résignée, son goût de la gauloiserie, sa curiosité ouverte à tous les vents.

Ce manuscrit français 71a, que nous avons sommairement étudié dans une de ses parties, est plus qu'un simple volume entre tant d'autres. Il nous émeut, car c'est sur ces pages que Bonivard, de ses doigts goutteux, a tracé ses dernières lignes, lui qui avait vécu la plume à la main. Survivant d'une époque révolue, né à l'aube de la Réforme et de la Renaissance, indépendant, quelque peu libertin, confiné dans son étroit logement de la haute ville, berné et trompé par son entourage, mais chéri quand même par quelques amis, comme Jacques Bienvenu, Bonivard s'amuse, en composant et en recopiant ses Menues Pensées, à évoquer sa vie d'autrefois, ses aventures, ses relations, ses lectures; il ranime ses souvenirs, pour laisser enfin son volume inachevé, aux dernières lignes tracées d'une main défaillante.

